

# Notes de l'Observatoire des égalités

Note n° 4, juin 2026

## Les jeunes NEET en Nouvelle-Calédonie : un état des lieux

**Comité scientifique et éditorial**

Yannick L'Horty (Université Gustave Eiffel-ERUDITE),  
Sylvain Brouard (Sciences Po Paris),  
Laisa Ro'i (UNC-LARJE),  
Amélie Chung (UNC-LARJE),  
Françoise Cayrol (UNC-TROCA),  
Samuel Gorohouna (UNC-LARJE).

**Directeur de publication**

Samuel Gorohouna (UNC-LARJE).

**Mentions légales et crédits**

La reproduction entière ou partielle des publications  
est soumise à l'autorisation de l'université de la Nouvelle-Calédonie.

*Les notes de l'Observatoire des égalités* sont disponibles  
sur le site internet : [www.obs-egalites.unc.nc](http://www.obs-egalites.unc.nc)

**Observatoire des égalités  
Université de la Nouvelle-Calédonie**

Campus de Baco  
Lot. 3 PIE Section Poamboa  
98 860 KONE  
Courriel : [obs-egalites@unc.nc](mailto:obs-egalites@unc.nc)  
Tél. : 290 700  
[www.obs-egalites.unc.nc](http://www.obs-egalites.unc.nc)



## Notes de l'Observatoire des égalités

Note n° 4, juin 2026

Les jeunes NEET en Nouvelle-Calédonie : un état des lieux

# Les jeunes NEET en Nouvelle-Calédonie : un état des lieux<sup>1</sup>

Séverine Blaise (LARJE-UNC)

Amélie Chung (LARJE-UNC)

## Introduction : l'enjeu NEET dans le monde et en Nouvelle-Calédonie

La transition de la jeunesse vers l'âge adulte constitue un défi complexe à relever dans les sociétés contemporaines. Parmi les indicateurs permettant d'appréhender les difficultés de cette transition, le concept de NEET — acronyme de l'anglais *Neither in Employment, Education or Training* —, désignant les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, s'est progressivement imposé comme un outil de référence pour les chercheurs, les décideurs politiques et les institutions internationales (Eurofound, 2012 ; OIT, 2015 ; OCDE, 2016). À l'échelle planétaire, la situation demeure préoccupante malgré quelques progrès enregistrés ces dernières années. En 2024, 85,8 millions de jeunes hommes (13,1 %) et 173,3 millions de jeunes femmes (28,2 %) se trouvaient en situation de NEET à travers le monde, en augmentation par rapport à l'année précédente. Les taux sont particulièrement élevés dans les pays à faible revenu, où ils atteignent 20,4 % pour les jeunes hommes et 37,0 % pour les jeunes femmes. Cette asymétrie de genre constitue l'une des caractéristiques structurelles les plus saillantes du phénomène, que les organisations internationales associent notamment à la charge des responsabilités familiales pesant davantage sur les femmes.

En Nouvelle-Calédonie, territoire insulaire caractérisé par des dynamiques océaniques singulières et socio-économiques profondément inégalitaires, la question des jeunes sans emploi, ni en études ni en formation revêt une acuité particulière. Dans le contexte actuel de crise multiforme — économique, sociale et politique —, comprendre qui sont ces jeunes, pourquoi ils se trouvent dans cette situation et ce qu'elle implique pour l'avenir du territoire s'avère indispensable à la conduite de politiques publiques pertinentes et efficaces. C'est pourquoi cette brève note propose d'explorer, à travers le prisme du concept NEET et de ses outils de mesure, les déterminants et les manifestations de ces situations en Nouvelle-Calédonie, afin d'éclairer les leviers susceptibles d'orienter des politiques publiques d'insertion plus efficaces et plus équitables. La question des NEET revêt ici une double dimension : elle interroge à la fois les dynamiques socio économiques propres au territoire et les trajectoires individuelles de jeunes souvent vulnérables, parfois éloignés durablement des dispositifs de soutien.

## Définition internationale du concept NEET

### Une catégorie statistique internationale

Le sigle NEET est apparu au Royaume-Uni à la fin des années 1990 (Williamson, 1997), avant d'être progressivement adopté par les institutions européennes et internationales. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du travail (OIT) et Eurostat l'utilisent désormais comme indicateur standard pour mesurer le degré d'insertion des jeunes dans les systèmes productifs et éducatifs.

<sup>1</sup> Cette note s'appuie sur les résultats d'un rapport d'évaluation de la formation professionnelle et continue en Nouvelle-Calédonie réalisé par les autrices (2026) et partiellement financé par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Selon la définition retenue par l'OCDE, sont considérées comme NEET les personnes qui n'ont travaillé aucune heure durant la semaine de référence, ne sont pas inscrites dans un programme d'enseignement formel à temps plein ou partiel, et n'ont suivi aucune formation qualifiante — définition qui s'articule directement avec les lignes directrices de l'OIT en matière d'emploi. Si le concept est aujourd'hui largement partagé, ses contours varient selon les institutions qui le mobilisent. L'OIT et l'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) retiennent généralement une tranche d'âge de 15 à 24 ans, parfois étendue à 29 ans, tandis que certains contextes de recherche et de politiques publiques — notamment dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires — élargissent la borne supérieure jusqu'à 35 ans, pour tenir compte du prolongement des transitions vers l'âge adulte. La catégorie est donc construite par soustraction : elle agrège tous ceux qui échappent simultanément aux trois sphères d'intégration sociale que sont l'emploi, l'école et la formation.

### Une catégorie hétérogène

Au-delà de la définition formelle, la catégorie NEET recouvre une diversité de situations : allant du jeune diplômé en recherche active d'emploi au décrocheur scolaire précoce, en passant par des personnes en situation de maladie, de charge familiale non rémunérée, de découragement ou de marginalisation sociale (Serracant, 2014). Certains jeunes traversent cette condition de manière transitoire, sans la vivre comme une rupture, tandis que d'autres y sont durablement enfermés, confrontés à l'absence de diplôme, de capital social ou de compétences mobilisables et à des risques d'exclusion sociale (Bonnard, Giret et Kossi, 2020). C'est précisément cette hétérogénéité interne qui fait la richesse analytique et la difficulté de l'indicateur. Cette hétérogénéité invite à distinguer les NEET « de courte durée », dont la situation est transitionnelle, des NEET « chroniques », dont l'éloignement prolongé du marché du travail produit des effets de *scarring* — cicatrices durables sur les trajectoires professionnelles et les revenus futurs (Gregg & Tominey, 2005 ; Bell & Blanchflower, 2011).

### L'importance stratégique de cet indicateur pour les politiques publiques

L'intérêt du taux de NEET réside d'abord dans sa capacité à corriger les angles morts du taux de chômage classique. Contrairement au taux de chômage des jeunes, qui se rapporte à la seule population active, le taux de NEET prend pour dénominateur l'ensemble de la population d'une classe d'âge (active ou inactive), ce qui permet de comptabiliser des jeunes qui, sans être chômeurs au sens strict, se trouvent pourtant en dehors de tout parcours d'insertion. Cette propriété en fait un outil de comparaison internationale particulièrement robuste. Cet indicateur a été suivi de près par les décideurs politiques depuis la fin des années 1990, notamment parce que les jeunes NEET sont davantage exposés aux difficultés de transition entre l'école et le marché du travail et présentent un risque accru de se retrouver en situation de précarité ou d'exclusion sociale. Ainsi, ce concept constitue un indicateur pertinent de vulnérabilité sociale.

La reconnaissance institutionnelle de cet indicateur s'est généralisée avec l'adoption par l'Organisation des Nations unies (ONU) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 inscrivant la réduction substantielle du taux de NEET comme un des Objectifs de développement durable (ODD). Il devient alors le principal instrument de mesure des progrès accomplis à l'échelle mondiale vers l'intégration effective des jeunes dans le monde du travail.

### Des limites spécifiques au contexte océanien

Appliqué à la Nouvelle-Calédonie, le concept NEET se heurte à plusieurs limites méthodologiques et culturelles. D'une part, la définition standard exclut du champ de l'activité productive des pratiques économiques informelles largement répandues dans les

sociétés océaniques : agriculture vivrière, pêche de subsistance, travaux communautaires, entraide familiale élargie. Ces activités, qui ne correspondent pas aux critères de l'emploi salarié formel, contribuent pourtant à la subsistance des ménages et à la reproduction sociale des communautés (Sourisseau *et al.*, 2010). D'autre part, les dispositifs de collecte statistique sont partiellement inadaptés à des territoires à faible densité de population et à géographie complexe : les enquêtes « emploi » peinent à couvrir les populations des tribus et des îles éloignées avec une précision suffisante, conduisant vraisemblablement à une sous-estimation du phénomène dans certaines zones (ISEE, 2019). Enfin, la catégorie NEET, forgée dans un contexte de marché du travail salarié dominant, ne rend pas nécessairement compte des formes d'exclusion spécifiques aux sociétés postcoloniales, où les hiérarchies ethniques, les inégalités territoriales héritées et les logiques communautaires structurent différemment les rapports à l'emploi et à la formation (Salaün, 2013).

### Ampleur et profil des jeunes NEET en Nouvelle-Calédonie

En Nouvelle-Calédonie, le phénomène de NEET n'a pas encore fait l'objet d'une quantification systématique sous ce vocable précis, mais les données disponibles sur le marché du travail des jeunes dessinent un tableau alarmant. Selon l'enquête « Forces de travail » de l'ISEE (Institut de la statistique et des études économiques) de 2022, les jeunes restent bien plus exposés au chômage que leurs aînés, avec un taux atteignant 26,2 %. Pour comparaison, la moyenne des pays de l'OCDE en 2024 est de 12,8 % des jeunes de 15 à 29 ans, 5,8 % aux Pays Bas, 9,8 % en Australie et 11,9 % en Nouvelle-Zélande. Par ailleurs, la Nouvelle-Calédonie présente une configuration socio-économique singulière, marquée par la coexistence de niveaux de richesse parmi les plus élevés du Pacifique insulaire et d'inégalités structurelles parmi les plus profondes. Les inégalités se déploient selon plusieurs lignes de fracture qui se renforcent mutuellement : entre provinces, entre communautés — le niveau de vie médian des Kanak étant environ deux fois inférieur à celui des non-Kanak — et entre générations, les jeunes étant structurellement les plus exposés aux difficultés d'insertion. Ces fractures se répercutent sur les trajectoires des jeunes les plus vulnérables.

Afin d'approfondir la connaissance des situations des jeunes NEET en Nouvelle-Calédonie, nous mobilisons les données du recensement de la population (RP 2019) de l'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE) disponibles sur <https://www.isee.nc/publications/la-nouvelle-caledonie-en-cartes-et-en-chiffres/donnees-du-recensement-2019-en-open-data>, qui offrent une couverture exhaustive de l'ensemble des résidents de Nouvelle Calédonie. L'étude a été restreinte aux 15-29 ans, soit un effectif total de 58 969 individus, permettant une lecture fine des déterminants. La catégorie NEET a été construite à partir des informations déclarées dans le recensement et à partir de la variable « Type d'activité » (TACT) : un « jeune » est classé NEET s'il déclare être en situation de chômage, homme ou femme au foyer, et « autre situation » au moment du recensement. Les autres situations (en emploi, en apprentissage sous contrat, en études, à la retraite ou en pré-retraite) sont regroupées dans la catégorie Non NEET. Cette définition, harmonisée au cadre international, permet d'identifier les jeunes sans activité ni formation et de mesurer précisément les facteurs associés au risque d'exclusion durable.

### Disparités géographiques et effets de territoires

Le tableau n° 1 présente la répartition géographique des NEET en Nouvelle-Calédonie. Au recensement de la population de 2019, la Nouvelle-Calédonie comptait 58 969 jeunes âgés de 15 à 29 ans, représentant 21,7 % de la population totale du territoire, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne de l'hexagone (autour de 13 % selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en 2019) et comparable aux autres

territoires ultramarins français, où les taux dépassent systématiquement 30 % selon la direction de la Recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (2020). Cette part est légèrement plus élevée en province Nord, où les jeunes constituent 24,2 % de la population provinciale, témoignant d'une structure démographique plus jeune dans les territoires les moins urbanisés.

Tableau 1 : **Répartition géographique des NEET**

	Population totale	Pop. 15-29 ans	Répartition géo. 15-29 ans	Dont NEET
Îles	18 353	3 605 (19,6 %)	6,1 %	1 706 (47,3 %)
Nord	49 910	12 071 (24,2 %)	20,5 %	4 913 (40,7 %)
Sud	203 144	43 293 (21,3 %)	73,4 %	9 133 (21,1 %)
NC	271 407	58 968 (21,7 %)	100 %	15 752 (26,7 %)

Source des données : ISEE, RP 2019, calcul des auteures.

À l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, 26,7 % de ces jeunes se trouvent en situation NEET, soit 15 752 individus. Ce taux global est considérablement élevé au regard des standards internationaux — il est plus du double de celui observé en France hexagonale (12,8 %) et dans la zone euro (13 %) pour la même tranche d'âge en 2021 — et signale un enjeu structurel majeur pour les politiques d'insertion, de formation et d'accompagnement vers l'emploi et, plus largement, pour le développement équilibré du territoire.

Les disparités provinciales amplifient encore ce constat d'ensemble. La province Sud affiche un taux de 21,1 %, qui reflète un environnement plus favorable : insertion scolaire et professionnelle mieux assurée, offre de formation initiale et continue plus dense, tissu économique plus diversifié et accès facilité au marché du travail concentré dans l'agglomération du Grand Nouméa. En province Nord et aux Îles Loyauté, la situation est radicalement différente : les taux atteignent respectivement 40,7 % et 47,3 %, soit près du double dans ces provinces et plus du double du taux observé en province Sud. Dans ces deux premières provinces, l'accès à la formation — initiale, professionnelle et continue — demeure structurellement limité, le marché du travail est moins dynamique, les opportunités d'emploi plus rares, et les contraintes de mobilité — tant internes à chaque province qu'externes, c'est-à-dire en termes d'accès au pôle économique du Grand Nouméa — pèsent de manière déterminante sur les trajectoires des jeunes.

### Répartition par âge qui marque l'effet NEET

L'analyse par tranche d'âge révèle une vulnérabilité croissante à mesure que les jeunes s'éloignent du système scolaire. Le taux de NEET parmi les 15-19 ans s'établit à 14 % : à cet âge, la majorité des individus est encore scolarisée et les situations de décrochage précoce, bien que préoccupantes, restent minoritaires. C'est dans la tranche des 20-24 ans que la concentration est la plus alarmante, avec un taux atteignant 38 %. En province des Îles Loyauté et en province Nord, les NEET représentent respectivement jusqu'à 67,6 % et 52,6 % des jeunes de cette tranche d'âge. Celle-ci cristallise en effet les ruptures de parcours : sortie du système d'enseignement initial, difficultés de première insertion professionnelle, inadéquation entre les qualifications acquises et les besoins du marché du travail. La tranche des 25-29 ans demeure significativement affectée avec un taux de 30 %, signalant qu'une partie non négligeable des jeunes reste durablement ancrée dans des situations de décrochage ou d'inactivité prolongée, sans que les dispositifs d'accompagnement existants ne parviennent à les remobiliser.

Tableau 2 : **Nombre d'individus (NEET et non-NEET par province et par tranche d'âge)**

	<b>Non-NEET</b>	<b>NEET</b>	<b>NEET en % du total</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Îles</b>	<b>1 899</b>	<b>1 706</b>	<b>47,3 %</b>	<b>3 605</b>
15-19	1 074	276	20,4 %	1 350
20-24	347	723	67,6 %	1 070
25-29	478	707	59,7 %	1 185
<b>Nord</b>	<b>7 158</b>	<b>4 913</b>	<b>40,7 %</b>	<b>12 071</b>
15-19	3 014	894	22,9 %	3 908
20-24	1 884	2 087	52,6 %	3 971
25-29	2 260	1 932	46,1 %	4 192
<b>Sud</b>	<b>34 160</b>	<b>9 133</b>	<b>21,1 %</b>	<b>43 293</b>
15-19	14 335	1 799	11,1 %	16 134
20-24	9 002	4 024	30,9 %	13 026
25-29	10 823	3 310	23,4 %	14 133
<b>Total</b>	<b>43 217</b>	<b>15 752</b>	<b>26,7 %</b>	<b>58 969</b>

Source des données : ISEE, RP 2019, calcul des auteures.

Ainsi, la part de NEET augmente avec l'avancée en âge au sein de la tranche 15-29 ans, ce qui suggère des effets de découragement et d'enfermement progressif dans l'inactivité. Cet effet cumulatif est bien documenté dans la littérature internationale : plus la période d'éloignement se prolonge, plus les effets de *scarring* se renforcent, réduisant les perspectives d'insertion ultérieure (Bell & Blanchflower, 2011).

### Une exception calédonienne de la répartition par genre

Contrairement à ce que les tendances mondiales — où les femmes sont structurellement surreprésentées parmi les NEET, notamment en raison des responsabilités familiales — pourraient laisser supposer, la Nouvelle-Calédonie présente une répartition quasi paritaire : 51 % des jeunes NEET sont des hommes et 49 % sont des femmes. Cette parité apparente mérite toutefois d'être nuancée : elle peut masquer des réalités différenciées selon les provinces, les niveaux de diplôme et les situations d'activité déclarées (chômage, inactivité au foyer, autre situation).

### Niveau de diplôme et mobilité : deux déterminants structurels

Le niveau de formation constitue l'un des déterminants les plus puissants du risque de se retrouver en situation NEET. Les données montrent une surreprésentation marquée des moins diplômés parmi les jeunes sans emploi ni formation : les niveaux inférieurs au brevet, CAP/BEP et baccalauréat professionnel concentrent les effectifs les plus importants de NEET dans les trois provinces. Dans la province des Îles Loyauté, les taux de NEET pour les niveaux CAP/BEP et Bac Pro dépassent respectivement 58,6 % et 60 %, signalant que même des qualifications professionnelles courtes ne parviennent pas à ouvrir des débouchés suffisants dans ces territoires.

Tableau 3 : Répartition des NEET/non-NEET par niveau de diplôme <sup>2</sup>

	Non-NEET	NEET	NEET en % du total	TOTAL
<b>Îles</b>	<b>1 899</b>	<b>1 706</b>	<b>47,3 %</b>	<b>3 605</b>
inf_brevet	314	388	55,3 %	702
DNB_BEPC	775	303	28,1 %	1 078
CAP_BEP	335	474	58,6 %	809
BacPro	191	287	60,0 %	478
BacG	182	173	48,7 %	355
Sup	102	81	44,3 %	183
<b>Nord</b>	<b>7 158</b>	<b>4 913</b>	<b>40,7 %</b>	<b>12 071</b>
inf_brevet	1 297	1 690	56,6 %	2 987
DNB_BEPC	1 930	730	27,4 %	2 660
CAP_BEP	1 632	1 424	46,6 %	3 056
BacPro	1 008	579	36,5 %	1 587
BacG	614	322	34,4 %	936
Sup	677	168	19,9 %	845
<b>Sud</b>	<b>34 160</b>	<b>9 133</b>	<b>21,1 %</b>	<b>43 293</b>
inf_brevet	3 621	2 191	37,7 %	5 812
DNB_BEPC	8 342	1 210	12,7 %	9 552
CAP_BEP	5 000	2 012	28,7 %	7 012
BacPro	4 466	1 539	25,6 %	6 005
BacG	6 459	1 297	16,7 %	7 756
Sup	6 272	884	12,3 %	7 156
<b>Total</b>	<b>43 217</b>	<b>15 752</b>	<b>26,7 %</b>	<b>58 969</b>

Source des données : ISEE, RP 2019, calcul des auteures.

Le niveau de formation constitue l'un des déterminants les plus puissants du risque de se retrouver en situation NEET. Il conditionne à la fois l'accès à l'emploi, la poursuite d'études et l'entrée dans une trajectoire de formation continue, agissant comme un filtre structurant dès les premières étapes du parcours des jeunes. Les données confirment sans ambiguïté que les moins diplômés sont nettement surreprésentés parmi les NEET : les niveaux inférieurs au brevet, CAP/BEP et baccalauréat professionnel concentrent les effectifs les plus importants dans les trois provinces, tandis que les filières générales et supérieures affichent une présence bien plus faible parmi les jeunes sans emploi ni formation. L'enjeu pour les politiques publiques est à la fois préventif et curatif : prévenir les ruptures de parcours dès les premiers niveaux de qualification et offrir des dispositifs de remobilisation adaptés aux jeunes sans diplôme ou faiblement qualifiés. Ce résultat est cohérent avec la littérature internationale sur le rendement du capital humain (Becker, 1964 ; Schultz, 1961) et avec les travaux économétriques conduits sur données calédoniennes, qui confirment le rôle déterminant de l'achèvement de la formation sur l'accès à l'emploi, les formations de niveau supérieur offrant de meilleurs rendements (Xewe, 2020).

<sup>2</sup> Les modalités de la variable « plus haut diplôme obtenu » sont au nombre de 7 dans les données, elles ont été regroupées afin d'obtenir la répartition suivante : niveau inférieur au brevet des collèges (inf\_brevet) ; diplôme national du brevet et BEPC (DNB\_BEPC) ; CAP et BEP (CAP\_BEP) ; bac professionnel (BacPro) ; baccalauréat général et technologique (BacG) ; supérieur au Baccalauréat (Sup).

Cependant, la relation entre diplôme et insertion ne peut être lue indépendamment du territoire. À niveau de diplôme identique, le risque d'être NEET est systématiquement plus élevé en provinces des Îles et Nord qu'en province Sud, révélant un puissant effet de contexte territorial qui se superpose à l'effet de formation. Parmi les diplômés du supérieur, 12,4 % sont en situation NEET en province Sud — un taux déjà non négligeable — mais cette proportion atteint 19,9 % en province Nord, soit un risque multiplié par 1,6, et s'envole à 44,3 % en province des Îles Loyauté, où le risque est 3,6 fois supérieur à niveau de formation équivalent. Le même phénomène s'observe pour les titulaires d'un baccalauréat général : le taux de NEET passe de 16,7 % dans le sud à 34,4 % dans le nord ( $\times 2,1$ ) et 48,7 % en province des Îles ( $\times 2,9$ ). Ces données mettent en évidence un constat d'une portée considérable pour les politiques de formation : les diplômés habituellement considérés comme « protecteurs » — baccalauréat général et diplômés du supérieur — perdent une grande partie, voire la quasi-totalité, de leur effet dans les Îles Loyauté, et dans une moindre mesure en province Nord. Ce n'est donc pas seulement le déficit de qualification qui explique la surexposition au risque NEET dans ces territoires, mais bien un déficit structurel d'opportunités — emplois accessibles, débouchés en adéquation avec les formations, dispositifs d'accompagnement à l'insertion — qui fragilise l'ensemble des jeunes, y compris les mieux formés.

Tableau 4 : Répartition des NEET selon l'accès au transport

	Non-NEET	NEET	NEET en % du total	TOTAL
<b>Îles</b>	<b>1 899</b>	<b>1 706</b>	<b>47,3 %</b>	<b>3 605</b>
Tr. 2-roues motorisé	11	8	42,1 %	19
Pas motorisé	974	1 242	56,0 %	2 216
Transp. Commun	349	36	9,4 %	385
Voiture/camion	565	420	42,6 %	985
<b>Nord</b>	<b>7 158</b>	<b>4 913</b>	<b>40,7 %</b>	<b>12 071</b>
Tr. 2-roues motorisé	22	14	38,9 %	36
Pas motorisé	2 310	2 743	54,3 %	5 053
Transp. Commun	1 034	253	19,7 %	1 287
Voiture / camion	3 792	1 903	33,4 %	5 695
<b>Sud</b>	<b>34 160</b>	<b>9 133</b>	<b>21,1 %</b>	<b>43 293</b>
Tr. 2-roues motorisé	569	48	7,8 %	617
Pas motorisé	5 886	2 540	30,1 %	8 426
Transp. Commun	7 055	2 526	26,4 %	9 581
Voiture / camion	20 650	4 019	16,3 %	24 669
<b>Total</b>	<b>43 217</b>	<b>15 752</b>	<b>26,7 %</b>	<b>58 969</b>

Source des données : ISEE, RP 2019, calcul des auteures.

La mobilité (Tableau 4), ou plus précisément son absence, constitue un second facteur structurant. En l'absence de moyens de transport motorisés — situation prédominante dans les Îles où 61,5 % des jeunes se déplacent à pied ou à vélo — le taux de NEET atteint 56 %. En province Nord, la dépendance aux modes non motorisés (42 % des jeunes) s'accompagne d'un taux de NEET de 54,3 % pour cette sous-population. À l'inverse, la province Sud bénéficie d'un écosystème de mobilité bien plus développé : la voiture y est utilisée par 57 % des jeunes et le taux de NEET associé n'est que de 16,3 %. Les transports collectifs, lorsqu'ils existent et couvrent effectivement les zones concernées, exercent un effet protecteur relatif — mais leur faible développement dans les Îles et en province Nord en limite considérablement la portée, tout comme leur réduction massive dans le Grand Nouméa depuis la crise de 2024.

## NEET et politiques publiques : une priorité transversale

Les données présentées dans les sections précédentes convergent vers un constat sans équivoque : la situation des jeunes NEET en Nouvelle-Calédonie n'est pas un épiphénomène conjoncturel, mais le symptôme d'une fragilité structurelle qui appelle une réponse publique volontariste, coordonnée et territorialement différenciée. Avec plus d'un jeune sur quatre en situation de décrochage sur l'ensemble du territoire — et près d'un sur deux dans les îles Loyauté —, l'enjeu dépasse largement le champ de l'emploi ou de la formation pour s'inscrire au cœur des politiques de développement économique, de cohésion sociale et de réduction des inégalités.

Sur le plan économique, l'ampleur du phénomène NEET représente un coût considérable pour la collectivité. Au niveau individuel, le statut NEET prolongé génère des effets de scarring bien documentés : perte de compétences, dévalorisation du signal sur le marché du travail (Spence, 1973), dégradation de la santé mentale et du bien-être, affaiblissement des réseaux sociaux professionnels (Bell & Blanchflower, 2011 ; Eurofound, 2012). Ces effets sont cumulatifs et auto-renforçants. Au-delà des dimensions économiques, des témoignages recueillis auprès de jeunes en situation de NEET prolongé en Nouvelle-Calédonie font état de souffrances psychiques importantes, soulignant la nécessité d'une prise en charge qui dépasse le seul registre de l'insertion professionnelle. Au niveau collectif, chaque jeune maintenu durablement à l'écart de l'emploi et de la formation représente une perte de capital humain pesant sur la productivité globale du territoire, sur les recettes fiscales et sociales et sur la soutenabilité des systèmes de protection sociale. En effet, dans la théorie du capital humain (Becker, 1964) comme dans l'approche par les capacités (Sen, 1999), les périodes de sous-investissement dans la formation des populations vulnérables produisent des effets de long terme irréversibles. Eurofound (2012) estimait le coût annuel des NEET à 1,2 % du PIB européen ; des estimations comparables appliquées à des territoires ultramarins conduiraient à des ratios probablement supérieurs, compte tenu de niveaux de taux de NEET plus élevés et du poids des transferts publics dans ces économies. Dans le contexte calédonien, où l'économie reste vulnérable aux fluctuations du nickel et à la contraction du secteur tertiaire consécutive à la crise de 2024, ces coûts sont d'autant plus significatifs. La faible diversification économique renforce mécaniquement l'exclusion des jeunes peu qualifiés ou géographiquement éloignés des bassins d'emploi.

Enfin, le contexte de crise aiguë que traverse la Nouvelle-Calédonie confère à cette question une dimension d'urgence supplémentaire. La destruction d'une partie du tissu économique, la désorganisation des dispositifs d'accompagnement et la montée des tensions sociales ont exacerbé les vulnérabilités déjà existantes, en particulier pour les jeunes les plus fragiles dont les trajectoires d'insertion apparaissent de plus en plus complexes. D'autre part, les effets macroéconomiques et sociaux de long terme sont à prendre en considération dès à présent. La contraction simultanée du marché du travail et des budgets de formation crée les conditions d'une « trappe à sous-qualification » (Gazier, 2003) dont la sortie sera d'autant plus coûteuse qu'elle sera tardive : en période de crise, la réduction de l'investissement en formation des publics vulnérables produit des dommages de long terme supérieurs aux économies budgétaires de court terme.

Dans ce contexte, les politiques publiques de formation, de jeunesse et de développement économique ne sauraient faire l'économie d'une stratégie explicite d'inclusion des jeunes et en particulier des NEET. Il s'agit tant de maintenir, voire renforcer, les budgets et les dispositifs de formation initiale et continue, que de développer les parcours d'accompagnement individualisé, d'investir dans les filières de formation adaptées aux besoins des territoires et d'améliorer la coordination entre institutions, écoles et entreprises.

## Bibliographie

- Becker, G. S., 1964, *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, University of Chicago Press, Chicago.
- Bell, D. N. F. & Blanchflower, D. G., 2011, « Young people and the Great Recession », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 27, n° 2, p. 241-267.
- Bonnard, C., Giret, J.-F. & Kossi, Y., 2020, « Risque d'exclusion sociale et ressources des jeunes NEET », *Économie et Statistique/Economics and Statistics*, n° 514-516, p. 133-154.
- Eurofound, 2012, « NEETs — Young People Not in Employment, Education or Training: Characteristics, Costs and Policy Responses in Europe », Publications de l'Office de l'Union européenne, Luxembourg, 164 p.
- Gazier, B., 2003, *Tous « sublimes » : Vers un nouveau plein-emploi*, Flammarion, Paris.
- Gregg, P. & Tominey, E., 2005, « The Wage Scar from Male Youth Unemployment », *Labour Economics*, vol. 12, n° 4, p. 487-509.
- ISEE, 2022, « Enquête Forces de travail 2022 », Institut de la statistique et des études économiques, Nouméa.
- OCDE, 2016, « Société à un coup d'œil 2016 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE », OECD Publishing, Paris.
- OIT, 2015, « Global Employment Trends for Youth 2015 : Scaling Up Investments in Decent Jobs for Youth », Bureau international du travail, Genève. Disponible en ligne : <https://www.ilo.org/global/research/global-reports/youth/2015/lang--en/index.htm> (consulté le 22 février 2026).
- Salaün, M., 2013, *L'école indigène : Nouvelle-Calédonie 1885-1945*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Schultz, T. W., 1961, « Investment in Human Capital », *The American Economic Review*, vol. 51, n° 1, p. 1-17.
- Sen, A., 1999, *Development as Freedom*, Oxford University Press, Oxford.
- Serracant, P., 2014, « A Brute Indicator for a NEET Case: Genesis and Evolution of a Problematic Concept and Results from an Alternative Indicator », *Social Indicators Research*, vol. 117, n° 2, p. 401-419.
- Sourisseau, J. M., Bonmarchand, A., Doumenge, J.-P., Fornage, S. & Metzger, P., 2010, *Migrations internes et systèmes d'activités en Nouvelle-Calédonie*, CIRAD-IAC, Nouméa.
- Spence, M., 1973, « Job Market Signaling », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 87, n° 3, p. 355-374.
- Williamson, H., 1997, « Status Zero Youth and the Underclass: Some Considerations », in MacDonald, R. (dir.), *Youth, the "Underclass" and Social Exclusion*, Routledge, Londres, p. 69-82.
- Xewe, L., 2020, « La formation continue comme outil de développement : une évaluation des dispositifs en Nouvelle-Calédonie », Thèse de doctorat, Université de la Nouvelle-Calédonie.



**Quelle insertion économique régionale pour les territoires français du Pacifique ?**

Gaël Lagadec (dir.), Jérémy Ellero, Étienne Farvaque, 2016



**Précis de droit civil coutumier kanak**

Antoine Leca, 2019



**L'indépendance des universités en Nouvelle-Calédonie**

Mathias Chauchat, 2017



**L'identité et le droit – Perspectives calédoniennes, nationales et internationales**

Christine Bidaud (dir.), 2020



**Le droit de la santé en Nouvelle-Calédonie : de la médecine traditionnelle à la bioéthique**

Guyène Nicolas (dir.), 2017



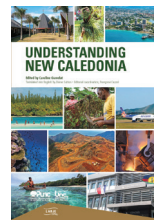
**Les enjeux territoriaux du Pacifique – Actes du colloque des 3 et 4 juillet 2018, UNC**

Géraldine Giraudeau (dir.), 2021



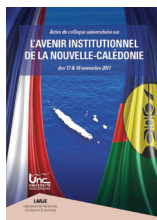
**La coutume kanak dans le pluralisme juridique calédonien**

Étienne Cornut et Pascale Deumier, 2018



**Understanding New Caledonia**

Caroline Gravelat, 2021



**L'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie**

Jean-Marc Boyer, Mathias Chauchat, Géraldine Giraudeau, Samuel Gorohouna, Caroline Gravelat, Catherine Ris, 2018



**Quel droit pour les entreprises en Nouvelle-Calédonie ?**

Matthieu Buchberger (dir.), 2021



**La Nouvelle-Calédonie face à la crise des finances publiques**

Manuel Tirard (dir.), 2019



**La fonction publique dans le Pacifique Sud**

Réflexion sur les modèles de fonction publique

Charles Froger (dir.), 2023



**Quelle économie pour la Nouvelle-Calédonie après la période référendaire ?**

Samuel Gorohouna (dir.), 2019



**La lutte contre les atteintes à la probité en Nouvelle-Calédonie**

Sabrina Lavric (dir.), 2024

# Les notes de l'Observatoire des égalités

## n° 4, juin 2026

### Les jeunes NEET en Nouvelle-Calédonie : un état des lieux

Séverine Blaise (LARJE-UNC), Amélie Chung (LARJE-UNC)

Avec plus d'un jeune sur quatre en situation de NEET sur l'ensemble du territoire, et près d'un sur deux dans les îles Loyauté, la Nouvelle-Calédonie fait face à un défi majeur d'insertion des jeunes. Cette note de l'Observatoire des égalités, rédigée par Séverine Blaise et Amélie Chung du LARJE-UNC, propose une analyse approfondie des déterminants et des manifestations de la situation NEET dans le contexte océanien.